



# RAPPEL DES ELEMENTS DU DOB2017

Le contexte général a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire au conseil municipal du 7 Novembre 2016 avec notamment:

- Au niveau mondial, une croissance économique réduite et fragile
- En France, une reprise qui tarde à arriver, une inflation estimée à 0,8% en 2017 et une baisse du déficit public qui repose en grande partie sur les efforts des administrations publiques locales
- Des collectivités locales, sous la pression des mesures gouvernementales et en particulier
  - la poursuite de la baisse des dotations,
  - des attermolements pour les exonérations fiscales,
  - des compensations fiscales en baisse
  - des nouvelles mesures en matière de RH

# RAPPEL DES ELEMENTS DU DOB2017

Pour les collectivités, cela s'est traduit, au niveau national, par :

- Une recherche de maîtrise des dépenses de fonctionnement (+1,7% en moyenne en 2015 contre +2,5% en 2014)
- Une augmentation sensible des impôts (+4,4% en 2015 et +0,8% en 2014)
- Une amplification de la baisse de l'investissement liée au cycle électoral (-6,6% en 2015 et même -9,6% pour le bloc communal)

**Budget  
primitif  
2017**

**VILLE D'ALBI**

*Budget général*

# LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

**En terme de recettes de fonctionnement, les décisions de l'Etat en matière de baisses de dotations et de nouvelles exonérations fiscales, amènent la municipalité, pour préserver l'avenir, à proposer une légère augmentation de la fiscalité**

Les recettes de fonctionnement :

- la poursuite de la diminution des dotations de l'État (- 407 k€)
- la prise en compte d'une revalorisation de 0,4% des bases fiscales
- après 4 ans de stabilité, une augmentation de 2% des taux de fiscalité
- un montant de droits de mutation identique à celui inscrit en 2016 (1,2 M€)

.../...

# LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

**La ville poursuit plus que jamais sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de limiter la baisse de l'épargne.**

## Les dépenses de gestion

- Baisse de 0,3% des charges à caractère général (chapitre 011), du fait du transfert de la compétence « aire d'accueil des gens du voyage » (+1,7% sinon)
- Hausse de 1,8% des dépenses de personnel (chapitre 012) due notamment aux décisions gouvernementales (hausse du SMIC, revalorisation des catégories A et C)
- Maintien du niveau des subventions aux associations, pour ne pas leur faire supporter les baisses décidées par l'État
- Des frais financiers en baisse du fait du désendettement et des taux bas

# LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

## **En investissement, 3 grandes orientations :**

- conserver, à travers les budgets transférés de la ville vers l'agglomération, un investissement global de 6 M€ pour l'entretien & le renouvellement de la voirie (chaussée, réseau pluvial, éclairage public, mobilier urbain)
- poursuivre le programme pluriannuel de modernisation et de renouvellement des écoles et des équipements sociaux, sportifs, culturels et associatifs.
- inscrire les crédits pour les projets importants de notre ville (salle événementielle de Pratgraussals, restaurant scolaire de la Visconse, Construction de la nouvelle station d'eau Potable, études pour l'aménagement de la base de Pratgraussals et la nouvelle cuisine centrale)

# LE CADRE BUDGETAIRE POUR ALBI

## **Des inscriptions croisées pour la construction de la nouvelle station d'eau potable**

Les 3 autres communes concernées par ce projet (Arthes, Lescure et Saint Juéry) ont confié la maîtrise d'ouvrage de cette opération à la ville d'Albi.

C'est donc le budget général qui portera ces dépenses en « opération pour compte de tiers » (chapitre 45) :

- les dépenses (17,4 M€ HT) seront payées sur le budget général mais elles seront remboursées au centime près par les autres communes pour leur part, et par le budget annexe de l'eau.
- les subventions (6,2 M€) seront perçues par le budget général mais reversées au centime près aux communes pour leur part, et au budget annexe de l'eau.



# LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

## BUDGET GENERAL

<b>Charges à caractère général (*) :</b>	<b>11 401 430 € 23%</b>
<b>Dépenses de personnel (*) :</b>	<b>26 504 259 € 53%</b>
<b>Subventions :</b>	<b>8 171 375 € 17%</b>
<b>Autres charges :</b>	<b>1 501 700 € 3%</b>
<b>Atténuation de produits</b>	<b>70 000 € 0%</b>
<b>Intérêts :</b>	<b>1 780 000 € 4%</b>
<b>Dépenses d'ordre et travaux en régie :</b>	<b>6 114 200 €</b>
<b><u>Virement à l'investissement :</u></b>	<b><u>1 198 955 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>56 741 919€</b>

(\*) hors travaux en régie (93 500 €) et main d'oeuvre régie (41 500€) qui sont regroupées avec les dépenses d'ordre

Les pourcentages sont calculés en fonction des dépenses réelles (hors dépenses d'ordre)

# LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT BUDGET GENERAL

Sont prévues 8,17M€ de subventions et contributions dont :

➔ 2,97 M€ aux organismes publics (CCAS, Conservatoire de musique et de danse, Musée, ...)

➔ 0,51 M€ : Contributions obligatoires

➔ 4,69 M€ aux associations d'intérêt local (social, quartiers, éducation, sport, culture, loisirs, coopération, ...)

*La ville d'Albi verse des subventions à près de 400 associations dès le mois de janvier !*

# LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## BUDGET GENERAL

<b>Vente de produits / prestations :</b>	<b>6 211 701 €</b>	<b>11%</b>
<b>Contributions directes :</b>	<b>28 089 000 €</b>	<b>50%</b>
<b>Attribution de Compensation :</b>	<b>4 153 000 €</b>	<b>8%</b>
<b>Autres impôts et taxes :</b>	<b>3 401 995 €</b>	<b>6%</b>
<b>Dotations et participations :</b>	<b>11 250 942 €</b>	<b>20%</b>
<b>Autres recettes :</b>	<b>2 980 731 €</b>	<b>5%</b>
<b>Recettes d'ordre :</b>	<b><u>654 550 €</u></b>	
<b>TOTAL</b>	<b>56 741 919 €</b>	

**Les pourcentages sont calculés en fonction des recettes réelles (hors recettes d'ordre)**

# LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

## BUDGET GENERAL

<b>Dépenses d'équipement (*) :</b>	<b>24 135 070 €</b>
<b>Subventions d'équipement :</b>	<b>471 500 €</b>
<b>Autres charges :</b>	<b>100 000 €</b>
<b>Dépenses d'ordre (hors travaux en régie) :</b>	<b>1 229 550 €</b>
<b>Remboursement de l'emprunt :</b>	<b>7 231 500 €</b>
<b>Réaménagement de dette et trésorerie :</b>	<b>16 000 000 €</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b>26 617 893 €</b>
<b>Reversement à la C2A (**)</b>	<b><u>20 000 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>75 805 513 €</b>

(\*) y compris travaux en régie

(\*\*) participations pour non réalisation des aires de stationnement, perçues par la ville et reversées à la C2A

# LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL

**Les subventions d'équipement (chapitre 204) représentent 471 500 €**

**avec notamment :**

- subvention syndicat mixte du palais Berbie : 200 000 €**
- subvention syndicat mixte Sup'Albi-Tarn : 70 000 €**
- autres organismes de droit privé : 144 500 €**

# LES DEPENSES D'EQUIPEMENT DU BUDGET GENERAL, par chapitre

## Opérations individualisées :

<b>ch 800 (équipement des services)</b>	<b>866 770 €</b>
<b>ch 801 (bâtiments communaux)</b>	<b>6 432 200 €</b>
<b>ch 802 (embellissement du cadre urbain)</b>	<b>82 000 €</b>
<b>ch 803 (aménagement de quartiers)</b>	<b>960 000 €</b>
<b>ch 810 (médiathèque)</b>	<b>9 500 €</b>
<b>ch 813 (plaine des sports)</b>	<b>318 000 €</b>
<b>ch 816 (centre horticole)</b>	<b>20 200 €</b>
<b>ch 818 (maisons de quartiers)</b>	<b>556 000 €</b>
<b>ch 834 (équipement Stadium)</b>	<b>117 000 €</b>
<b>ch 835 (équipement Stade Rigaud)</b>	<b>138 000 €</b>
<b>ch 839 (aménagement du site de Pratgraussals)</b>	<b>8 220 000 €</b>
<b>ch 840 (politique de la ville)</b>	<b>3 042 500 €</b>

# LES RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET GENERAL

<b>Virement de la section de fonctionnement :</b>	<b>1 198 955 €</b>
<b>Dotations (FCTVA, TLE, ...) :</b>	<b>1 461 480 €</b>
<b>Aires de stationnement (équilibré en dépenses)</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Subventions :</b>	<b>1 593 250 €</b>
<b>Autres recettes (dette récup, cessions):</b>	<b>3 031 420 €</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>	<b>26 617 893 €</b>
<b>Recettes d'ordre :</b>	<b>6 730 700 €</b>
<b>Emprunt :</b>	<b>19 151 815 €</b>
<b><u>Réaménagement de dette et trésorerie :</u></b>	<b><u>16 000 000 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>75 805 513 €</b>

# BUDGET GENERAL

## Dette au 1er janvier 2017

**Dette propre du budget général au 01.01.2017 :**

**33 158 255,07 €**

**Soit 644 €/habitant (la moyenne de la strate est à 1335 €)**

**Total de la dette inscrite au budget général avec les emprunts globalisés et  
la dette récupérable : 57 569 444,23 €**



# BUDGET GENERAL

## Structure de la dette au 1er janvier 2017

### Classement selon la charte Gissler

**Classement A1 : 37 emprunts représentant 78,58%**  
emprunts en euros à taux fixes ou taux variable simples

**Classement B1 : 2 emprunts représentant 5,67%**  
emprunts en euros indexé sur des taux avec barrière

**Classement B4 : 2 emprunts représentant 2,63%**  
emprunts en euros indexés sur des taux étrangers avec barrière

**Classement E3 : 3 emprunts représentant 13,12%**  
emprunts en euros indexés sur des écarts de taux avec effet multiplicateur

**Budget  
primitif  
2017**

**VILLE D'ALBI**

***Budgets annexes***

# LES BUDGETS ANNEXES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>Budget Eau :</b>	<b>6 585 000 €</b>
<b>Budget OICE :</b>	<b>834 500 €</b>
<b>Budget Parc des Expositions :</b>	<b>236 200 €</b>
<b>Budget Aéroport</b>	<b><u>319 320 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>7 975 020 €</b>

# LES BUDGETS ANNEXES

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>Budget Eau :</b>	<b>15 985 000 €</b>
dont 13 M€ HT pour la construction de la nouvelle station de production d'eau potable	
<b>Budget OICE :</b>	<b>470 400 €</b>
<b>Budget Parc des Expositions :</b>	<b>201 500 €</b>
<b>Budget Aéroport</b>	<b><u>45 600 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b>16 702 500 €</b>

# LE BUDGET CONSOLIDE SYNTHETIQUE

Nous vous présentons un budget global consolidé réparti ainsi :

## BUDGET GENERAL :

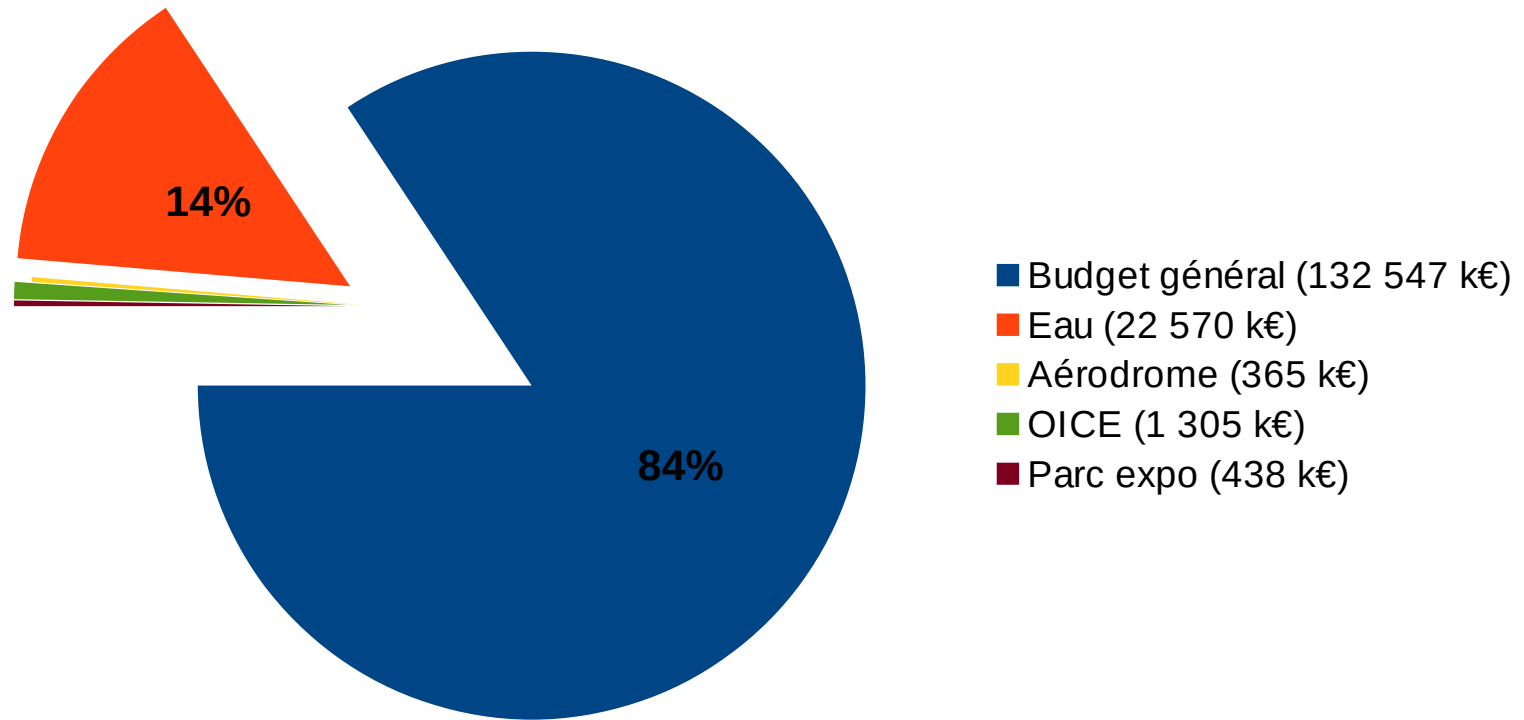
-Fonctionnement	56 741 919 €
-Investissement	75 805 513 € (*)

## BUDGETS ANNEXES :

-Fonctionnement	7 975 020 €
-Investissement	16 702 500 €

(\*) dont 16 M€ en dépenses et recettes pour des opérations comptables pour les lignes de trésorerie (6 M€) ou des réaménagements éventuels (10 M€).

# LE BUDGET CONSOLIDE SYNTHETIQUE (fonctionnement et investissement)



**Total : 157 224 952 €**

# CONCLUSION

**L'engagement pris en matière de modération fiscale est tenu : pas d'augmentation des taux depuis 2013 et une augmentation raisonnable en 2017 (+2%).**

**En fonctionnement, nous continuons nos efforts en matière de dépenses afin d'être en mesure, cette année encore, de maintenir le niveau des subventions aux associations.**

**En investissement, les projets majeurs démarrent (salle et base de Pratgraussals, restaurant scolaire de la Viscose, nouvelle cuisine centrale, station eau potable, ...)**

**Leur réalisation sur 2017, 2018 et 2019 auront sans aucun doute un impact important sur l'économie locale.**